

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

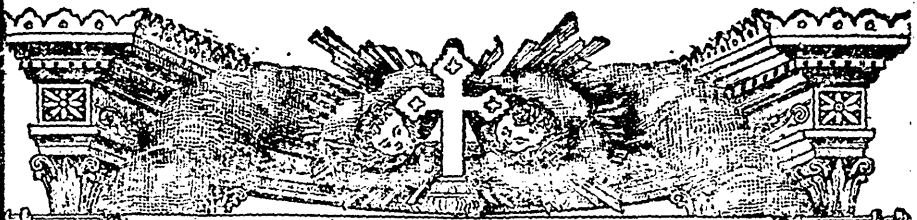
Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					



BULLETIN

DU PELERINAGE DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE-AU-PÊLE

CASIMIR

SOMMAIRE.

Avantages.....	129
Avis aux pèlerins.....	129
Les amis de sainte Anne.....	130
Définition de l'Eglise.....	132
La légende de Saint Honorat.....	136
Discours de Sa Sainteté Léon XIII.....	141
Puissance de sainte Anne.....	144
Petites notes.....	145
Dons à sainte Anne.....	148
Recommandations aux prières.....	148

—ooo—

Le Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père paraît vers la fin de chaque mois. Chaque numéro contient différents articles sur Sainte Anne, sur le Pape, l'Eglise, ou tout autre sujet religieux, un résumé des nouvelles religieuses du diocèse et de l'étranger, les faits importants du pèlerinage de la Pointe-au-Père, ainsi que le récit des guérisons et des faveurs spirituelles obtenues par l'intercession de Sainte Anne.

—ooo—

Tarif de l'abonnement.

Pour le Canada et les Etats-Unis, le tarif est de 40 centins pour chaque abonnement isolé.

Voir page 9 du premier numéro pour la remise accordée aux agents et aux abonnés qui s'associent pour recevoir plusieurs numéros à une seule adresse.

Pour tout ce qui regarde le Bulletin, s'adresser au Rév. R. Ph. Sylvain, Rimouski, P. Q.

BULLETIN

DE

Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Vol. 2. Rimouski, Janvier, 1883. No 9.

Propriétaire :—RÉVD MR M. BOLDUC.

Rédacteur :—RÉVD MR P. SYLVAIN.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au Bulletin de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père ont part à deux messes par semaine qui sont dites à leur intention. Il se dit de plus une messe par mois pour les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander.

—ooo—

AVIS AUX PÈLERINS.

Jusqu'à nouvel ordre, il n'y aura plus de pèlerinage le jeudi. Les pèlerins sont priés de venir les autres jours de la semaine et de laisser le jeudi libre afin que M. le curé puisse prendre un peu de repos.

LES AMIS DE SAINTE ANNE.

Saint Sabas, abbé et supérieur-général des monastères de Palestine, 439-531.

Saint Sabas, né en 439 à Mutala, en Cappadoce, descendait d'une famille considérée. Il entra de bonne heure dans l'ordre de Saint Basile, et se rendit à l'âge de 18 ans en Palestine pour y vivre dans la solitude. Salluste, évêque de Jérusalem, l'ordonna prêtre en 484 et l'institua supérieur de tous les anachorètes de Palestine. Par ses soins un monastère qui prit son nom, s'éleva à Jérusalem, ce fut comme le berceau de la dévotion à sainte Anne et à saint Joachim. Là se retirèrent plus tard saint Jean de Damas et saint André de Crète, qui ont célébré à l'envi les saints parents de la Vierge Immaculée.

Chaque année, non-seulement dans ce monastère, mais encore dans la plupart des églises d'Orient, on faisait trois fêtes en l'honneur de sainte Anne.

Le 9 septembre, le lendemain de la fête de la Nativité de Marie, on célébrait la naissance de ses saints parents, les justes aïeux de Jésus-Christ, Joachim et Anne.

Le 9 décembre, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, on faisait mémoire de la gloire unique de sainte Anne, d'avoir conçu Marie Immaculée ; la fête du 8 décembre, que les Latins appellèrent la *Conception de Marie*, se faisait pour ainsi dire alors en l'honneur de sa mère et s'intitulait chez les Grecs : *Conception de sainte Anne, mère de la Mère de Dieu*. Manière de parler qui n'est point illogique.

Le 25 juillet, on solennisait l'anniversaire du bienheureux trépas de sainte Anne, que l'on appelait son *Sommeil*.

Dans ces circonstances saint Sabas adressait la prière suivante aux parents de la mère de Dieu :

“ O Joachim, embelli du souffle divin ! Anne resplendissante de la divinité ! Vous êtes les deux flambeaux qui avez allumé cette lampe autour de laquelle on ne saurait apercevoir l'ombre la plus légère. La grâce même de Dieu, c'est à-dire, de sa mère, vous a surabondamment enrichis. Avec elle priez ardemment tous deux afin que Dieu accorde à nos âmes la plénitude de sa miséricorde.”

Voici encore d'autres accents que, dans ces fêtes, on faisait entendre en l'honneur de sainte Anne :

“ Accourez vous tous qui aimez le Christ, et avec nous, en des hymnes ornées de toutes les fleurs du langage, élevez la voix et chantez.

“ O Anne, vous êtes digne de toute bénédiction ! heureuses les entrailles qui ont porté la mère du Verbe divin ! Anne est au-dessus de tous les éloges : elle a mis au monde cette tige qui fleurit avant toute autre, sans jamais avoir été flétrie.

“ Salut, ô terre bénie, qui avez donné au monde un sol habité par un Dieu ! ô vous qui, attachée à la loi divine par une pratique incessante, avez tracé avant toutes les autres les premiers traits de la loi de grâce, lorsque par la naissance d'une illustre Vierge, vous avez vu briser les liens de votre stérilité.

“ O glorieuse Anne, vous avez enfanté le ciel sur la terre, et peu après ce ciel a reçu son Créateur qui vous a transportée, vous la Mère du ciel, dans le royaume éternel.”

Cette tendre dévotion de saint Sabas pour la mère de la Vierge Marie attira sans doute sur son ministère les plus abondantes bénédictions du ciel. Nous voyons en effet qu'il réussit à maintenir la discipline et la ferveur parmi ses nombreux disciples. Il donna lui-même l'exemple des plus belles vertus et de la plus grande austérité. Il mourut à un âge très-avancé, après avoir passé 74 ans dans la vie religieuse.

DÉFINITION DE L'ÉGLISE.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans le dernier numéro du *Bulletin*, nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles sur l'Église. Nous emprunterons la plupart de ces articles à l'ouvrage du P. A. Maurel, intitulé : *L'Église et le Souverain Pontife*. Nous ferons en sorte que chaque sujet traité soit comme un développement de la doctrine contenue dans le *Manuel du citoyen catholique*.

En abordant ce sujet, la première question que nous devons nous poser est celle-ci : Qu'est-ce que l'Église ?

Pour la définir, il est nécessaire de rappeler par qui et comment l'Église a été fondée, et sous quelle forme elle a été constituée.

L'Église a été fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et voici comment. Après quatre mille ans d'attente, le Fils de Dieu vint au monde. À l'âge de trente ans, paraissant au grand jour, il exerce publiquement le ministère de la parole, lève tous les voiles des prophéties, et fait retentir la Galilée et la Judée de vérités nouvelles jusqu'alors. Des flots de grâce et de lumière coulent de ses lèvres ; il opère à son gré et sans le moindre effort, les plus frappants miracles ; et le peuple qui n'avait jamais rien vu ni entendu de semblable, est dans le ravissement.

Bientôt, par le divin empire qu'il exerce sur les cœurs, Jésus-Christ s'attache un certain nombre de disciples, parmi lesquels il choisit douze Apôtres.

Il meurt sur la croix, sort glorieux du tombeau le troisième jour après sa mort, se montre à ses disciples, et, durant quarante jours, dans de fréquentes apparitions, s'entretient avec eux, les instruisant de de tout ce qui a rapport au royaume de Dieu, à la religion, à son Église.

Sur le point de quitter ce monde, Notre-Seigneur réunit ses Apôtres et leur dit : "Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles." Il ajoute : "Vous serez revêtus de la force du Saint-Esprit, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'à l'extrémité de la terre."

Les Apôtres reçoivent en effet le Saint-Esprit. Eclairés soudain d'une lumière divine, embrasés des saintes ardeurs de la charité, transformés en héros dont rien n'ébranlera le courage, ils s'élancent dans la carrière. Ils prêchent dans Jérusalem et dans la Judée ; puis se partagent le monde, et vont en tous lieux annoncer l'Évangile. *le Seigneur, dit saint Marc, coopérant avec eux, et confirmant leur doctrine par d'éclatants prodiges.*

En peu d'années, l'univers se peupla de chrétiens ou de disciples de Jésus-Christ ; et ceux-ci réunis en société, sous la direction des Apôtres, formèrent *l'Église.*

Nous voyons facilement par ce récit que Jésus-Christ a donné à son Église la forme, l'organisation, la constitution sociale. Notre-Seigneur a prétendu faire de son Église un seul corps de société, dont les membres obéissent à l'impulsion d'une autorité suprême. Et c'est ici le point d'appui du merveilleux édifice construit par l'Homme-Dieu.

L'Église est, d'institution divine, une société composée essentiellement de fidèles enseignés et gouvernés spirituellement par des pasteurs. Toutes les propriétés constitutives d'une société parfaite appartiennent à l'Église de Jésus-Christ. Elle est gouvernée

par un pouvoir souverain ; la fin pour laquelle elle a été instituée, savoir la sanctification des âmes, est commune à tous ses membres ; ils ont tous les mêmes moyens de tendre et d'arriver à cette fin glorieuse, nous voulons dire : mêmes croyances, mêmes lois, mêmes sacrements, même culte extérieur et public, enfin le même et admirable lien de concorde, d'unité et d'amour qui, dans l'Eglise, doit unir tous les cœurs en un seul cœur. L'Eglise est donc une société parfaite. L'Eglise ne fut jamais autrement constituée et organisée.

De cette vérité l'on tire cette conséquence manifeste et nécessaire, à savoir, que la vraie Eglise de Jésus Christ ne peut être que celle dans laquelle existe ce gouvernement pastoral, c'est-à-dire, ce corps des pasteurs ou des successeurs des Apôtres, enseignant, régissant et gouvernant la société des fidèles. Où ce corps ne se trouve pas, la véritable Eglise ne se trouve pas non plus : son divin Fondateur ne l'a point autrement instituée.

Mais l'entière perfection du corps apostolique demandait une tête, un chef. Jésus Christ, chef principal et éternel de son Eglise, devait se choisir un vicaire ou un lieutenant qui, après son ascension, exercât ses fonctions, affermit ses frères dans la foi, empêchât la division de désoler la bergerie, et la maison de tomber en ruine.

Or ce chef visible, son vicaire en terre, Jésus-Christ le prit parmi ses douze Apôtres. Ce fut Simon, fils de Jean, que le Sauveur appela Céphàs ou Pierre, et à qui il adressa, plus tard ces mémorables paroles : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... je te donnerai les clefs du royaume des cieux..... J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas..... Pais mes agneaux, les fidèles ; pais aussi mes brebis, les pasteurs qui te seront subordonnés, et lesquels en effet reconnaissent toujours dans saint Pierre la prééminence de*

dignité, d'office, de puissance que Jésus-Christ lui avait accordée et qu'il transmet à ses successeurs.

Nous pouvons maintenant à l'aide de ces principes donner une définition exacte et complète de l'Eglise. "L'Eglise de Jésus-Christ est le corps ou la société des fidèles répandus par toute la terre, qui professent la même foi de Jésus-Christ et la même loi, participent aux mêmes sacrements, sous la conduite des pasteurs légitimes successeurs des Apôtres, et spécialement sous l'obéissance du Pontife romain, Vicaire de Notre-Seigneur, successeur de saint Pierre, Pasteur des pasteurs, et Chef visible de toute l'Eglise."

Cette définition ne convient et ne peut convenir qu'à l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Car les catholiques, et les catholiques seuls, professent tous invariablement la même doctrine; ils ont tous la même foi; ils participent tous aux mêmes sacrements, obéissent tous aux pasteurs descendant par une succession légitime des Apôtres; et tous reconnaissent et révèrent le Pontife romain comme le chef visible de toute l'Eglise.

Les autres sociétés religieuses répandues dans le monde ne présentent pas ces marques de la vraie Eglise de Jésus-Christ, puisqu'aucune d'elle ne peut montrer ni un corps de pasteurs députés par Jésus-Christ pour enseigner et pour régir les peuples chrétiens, ni un chef qui soit le successeur de saint Pierre, la tête de ce corps pastoral et le centre de son unité. Par là même ces diverses sociétés doivent être regardées et rejetées comme des Eglises illégitimes, mensongères, privées de vie et contraires à l'institution même de Notre-Seigneur. Des Eglises sans fondement, sans pouvoir, sans hiérarchie d'autorité et d'enseignement, livrées aux caprices de toutes les passions, ne sont point l'œuvre du Fils de Dieu.

LA LÉGENDE DE SAINT HONORAT.

Partie historique.

Le groupe des îles de Lérins se compose de deux grands rochers fleuris: Saint-Honorat, Sainte-Marguerite, et de quelques îlots arides et inhabités situés au sud du cap de la Croisette, à une heure de Cannes. Saint-Honorat a trois kilomètres de circonférence, Sainte-Marguerite en a sept.

Comme il convient de toujours dégager l'histoire de la légende, je vous dirai en peu de mots ce que furent ces deux îles.

Au temps où les bandits, pour prix de leurs exploits, étaient proclamés demi-Dieux, un temple consacré à Léro, pirate célèbre des âges héroïques, s'élevait dans la plus grande de ces îles. De là le nom de "Lérins" que l'archipel a conservé. Saint-Honorat s'appelait encore *Lerina* ou *Planasia* en 410, lorsque le saint homme dont elle porte aujourd'hui le nom vint l'habiter. Le pieux abbé y fonda un monastère, demeuré célèbre, dans lequel saint Hilaire, évêque d'Arles.— saint Loup, évêque de Troyes.— saint Eucher, évêque de Lyon.— saint Vincent de Lérins,— saint Patrick, Salvien et beaucoup d'autres doctes et vénérables personnages se réfugièrent d'âge en âge, pour s'y recueillir, prier et étudier.

En 690, l'abbaye abritait près de quatre mille religieux.

En 725, les Sarrazins y mirent à mort 500 moines.

Le monastère fut détruit en 1107, puis reconstruit... puis détruit de nouveau en 1400; mille ans après sa fondation.

En 1524, les Espagnols saccagèrent l'île.

François Ier. prisonnier de Charles V, y passa bien tristement la nuit du 21 au 22 juin 1525.

En 1536, André Doria s'en empara ; en 1685, les Espagnols y revinrent. Les Autrichiens y campèrent en 1746. Voilà un petit morceau de terre que l'on s'est rudement disputé.

A la suite de loags démêlés, l'esprit de la communauté s'altéra si bien qu'en 1788, lorsque l'abbaye fut sécularisée, il n'y restait plus que quatre moines ; trois mille neuf cent quatre-vingt-seize de moins qu'en 690.

En 1858, l'évêque de Fréjus ayant acheté l'île, y installa une colonie de religieux agriculteurs de l'ordre de saint François.

LÉGENDE.

C'est dans cette île, objet de tant de convoitises, que saint Honorat aborda en 410.

Il la trouva pleine de bêtes malfaisantes : de serpents venimeux, d'araignées-crabes, d'araignées-loups, de scorpions, de scolopendres, sans compter les rats, les renards et les mécréants. Tout autre que notre saint eût tourné les talons au plus vite, je vous en réponds.

“ Voilà qui est vraiment insupportable, se dit-il. Je ne vois que la Sainte Trinité qui puisse me tirer d'affaire. Je consens à être mordu, piqué, grignotté, haché ou dévoré, mais il ne faut pas que cela m'empêche d'élever ici un sanctuaire à la gloire du vrai Dieu.”

Il monta au plus haut d'un arbre magnifique, qui dominait tout le pays. C'était un oranger sans pareil. En toutes saisons, lorsque la brise secouait ses branches, il tombait à ses pieds une averse de fleurs couleur de lune et de fruits couleur de soleil les plus parfumés et les plus savoureux du monde.

Saint Honorat s'agenouilla sur la plus haute branche .

“ Mer profonde, dit-il, mer bleue, couleur du Paradis, viens à mon secours. Je veux élever ici un monastère pour le plus grand profit de Dieu qui t'a créée belle et puissante. C'est là une entreprise qui doit te plaire, car celui que je révère t'a comblée. Seulement, comment faire ? Je suis entouré de méchantes bêtes à ce point que je ne sais où poser le pied.

— Reste où tu es, répondit la Méditerranée. Je vais nettoyer ton île.”

Et, aussitôt, la mer se gonfla et promena ses vagues sur tout le pays. De la côte on ne voyait plus que le sommet de l'oranger, et, sur la plus haute branche, saint Honorat agenouillé. Après quoi elle se retira tout doucement, tout doucement pour ne rien abîmer, emportant tout ce qu'il y avait de malfaisant.

“ Merci, dit le saint, tu es une voisine bonne et obligeante. Dieu te saura gré de ce que tu as fait là. Si je puis te rendre quelque petit service, dispose de moi.”

Et l'île était propre et verdoyante. La Méditerranée y avait semé des plantes belles et utiles qui n'y avaient pas encore germé ; et jamais, jamais plus on ne revit une bête venimeuse dans l'île du grand saint Honorat... à l'exception toutefois des Sarrasins qui la ravagèrent, comme je l'ai dit plus haut, en 725.

Après cet échange de politesses, la Méditerranée se retira, douce comme une demoiselle... une demoiselle du bon vieux temps.

Saint Honorat, ayant mis pied à terre, se dit :

“ A l'œuvre maintenant. Je n'ai pas une minute à perdre. Personne ne me viendra en aide dans ce

pays de mal-pensants ; construire à moi tout seul un monastère et une chapelle, ce n'est pas une petite affaire. Je ne sais si partout il en est de même, mais ici les pierres sont terriblement lourdes à manier."

Les anges qui avaient entendu le grand saint, se mirent à chuchoter.

" Ne serait-il pas plaisant de lui servir de menouvres et de tâcherons sans qu'ils'en aperçut? Nous aurons plaisir à voir comment il prendra la chose, lorsqu'au réveil, il trouvera sa besogne de tout un mois faite et parfaite en une nuit. Cela le soulagera, le pauvre homme, et Notre-Seigneur aura sa chapelle bien plus tôt."

Sa première journée achevée, le grand saint Honerat regarda ce qu'il avait abattu de besogne. Cet examen lui donna à réfléchir. Il n'avait pas retiré de terre plus de vingt brouettées de caillasse et il était brisé, courbattu, moulu, à ne pouvoir pas faire un signe de croix sans geindre.

" Du train dont vont les choses, si Dieu ne m'oublie pas [dans mon île, s'il me rappelle à lui à mon heure, son église n'aura jamais de clocher. Après tout, c'est son affaire. La mienne est de ne pas me ménager pour son service, et je ne me ménagerai pas."

A peine eut-il les yeux clos qu'il arriva des anges de tous les côtés. C'était comme une pluie de colombes. Il tombait des chérubins de toutes les étoiles ; tous les rayons en étaient pleins. L'armée ailée se mit aussitôt à l'œuvre : ceux-ci maniant la pioche, la bêche, le pic ou la brouette, ceux-la jouaient du maillet ou de la scie, tandis que les plus vigoureux traînaient les blocs de granit. Au plus fin de l'aube, la carrière était ouverte et six rangées de belles pierres blanches, toutes numérotées au gré du plan, étaient alignées sur le chantier.

Avant le lever du jour, encore tout engourdi par le sommeil, bâillant et s'étirant, notre solitaire se rendit au bord de la mer pour y réciter ses heures matinales. La lune était loin ; le soleil était proche lorsque saint Honorat s'agenouilla tout entouré d'oiseaux murmurants et d'insectes jaseurs qui chantaient matines à leur manière. Il resta une bonne heure en prières et pendant ce temps, le soleil sortait de l'eau pour lui sourire à l'horizon.

Ses dévotions achevées, il s'en fut au travail ; et derrière toutes les haies, dans tous les massifs, les angelots pouffaient de rire en songeant au bon tour qu'ils lui avaient joué.

Le fait est qu'il se frotta les yeux à tour de bras, je vous assure, le bon saint Honorat, lorsqu'il arriva dans son chantier. Et il y avait de quoi.

“ Ah ! mais, ah ! mais, se dit-il, qu'est-ce que cela veut dire ? Continuerai-je mon somme ? Ou je suis feu ce matin en m'imaginant que la carrière est creusée et que ces soixante belles pierres sont là, toutes taillées, ou je l'étais hier soir, à la couchée, lorsque je croyais avoir, pour tout travail, brouetté jusqu'ici vingt charges de caillasse. Il y a quelque chose de surnaturel là dessous, bien sûr.”

Pour l'acquit de sa conscience il jeta de l'eau bénite sur les travaux accomplis, ce qui remplit l'air de parfums. Cela le tranquillisa.

“ Le diable n'est pour rien dans cette affaire, pensa-t-il, voilà le principal. Cela sentirait le soufre et le roussi. Ce serait drôle, tout de même, si j'avais fait toute cette besogne s'en m'en douter. Je ne puis pas le croire, et pourtant.... j'étais terriblement fatigué. Ce ne serait pas la première fois que la mémoire me ferait défaut. Ce soir, je saurai à quoi m'en tenir, lorsque je comparerai ma besogne d'aujourd'hui à celle d'hier.”

Et il se mit avec ardeur au travail.

(A suivre.)

DISCOURS DE SA SAINTETÉ LÉON XIII.

La veille de Noël, à midi, Sa Sainteté a reçu dans la salle du Trône les Em. et R. cardinaux.

En réponse à une adresse du cardinal DiPietro, doyen du Sacré-Collège, dans laquelle Son Eminence a exprimé à Sa Sainteté, en son nom propre et au nom des Eminences ses collègues, les vœux et les souhaits pour la solennité de Noël, le Saint-Père a prononcé le très important discours suivant :

Nous accueillons avec reconnaissance les nobles paroles que Vous Nous avez adressées, Monsieur le Cardinal, au nom du Sacré-Collège. Vos paroles étaient pleines des sentiments de bonheur et de joie qu'apportent avec elles à la chrétienté les fêtes de la naissance du Seigneur. Nous les acceptons comme un heureux augure. et comme l'expression de l'ardent désir que nous avons tous de voir l'Eglise se reposer enfin *in pulchrituaine pacis*. Nous voudrions pouvoir y répondre avec des accents d'égale allégresse et d'égale consolation. Mais puisque Dieu, dans le profond abîme de ses desseins, laisse encore son Epouse en butte aux luttes cruelles et à la fureur de la persécution, Nous ne pouvons dissimuler devant Vous, même en ces jours de joie, la condition présente des choses, ni les périls de l'avenir.

L'année qui s'achève aujourd'hui Nous a apporté de nouvelles épreuves et de nouvelles douleurs, qui d'ailleurs ne laissent pas d'être fécondes en utiles enseignements. La force du temps et des choses, qui est l'action de la Providence, pèse sur les événements publics, fait apparaître et mieux connaître dans leur développement progressif les vraies intentions de ceux qui poussèrent la violence jusqu'à vouloir abattre le dernier boulevard de l'indépendance et de la liberté du Pontife romain ; de ceux qui veulent le réduire en une condition qui répugne à ses nobles prérogatives et à la haute mission que Dieu lui a confiée dans l'intérêt de l'Eglise et du monde.

Les fallacieuses apparences qui, lorsque fut consommée l'occupation violente de Rome, furent conseillées par la raison d'État et l'intérêt politique ne pouvaient longtemps durer. Déjà, dès les premiers temps, la triste réalité des choses commença à se révéler en diverses occasions ; mais dans les années récemment accomplies, on se prit à dire hautement et ouvertement ce qui restait encore à faire pour le dommage du Souverain-Pontife.— Cette année, l'œuvre de persécution ne s'est pas arrêtée. Nous ne parlerons pas de l'audace croissante d'une presse sans pudeur, ni des indignes outrages qu'elle lance impunément à Notre adresse et contre tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré. Nous ne nous lamenterons pas de nouveau sur les nombreux sièges d'Italie demeurés sans Pasteurs, bien que pourvus par Nous en temps opportun, ni des dommages spirituels qui en résultent pour les populations fidèles. Nous devons aussi bien signaler un nouvel attentat à Nos droits inviolables. Si on prétend dire que le lieu même de Notre demeure ne doit plus être respecté, n'étant plus inviolable dans l'enceinte même de Notre palais, Nous ne sommes plus libre d'exercer Nos droits souverains. Quoi de plus ? Contre ce pacifique asile du Vatican, on voit frémir de haine et d'envie des hommes sans conscience et sans Dieu, qui ne cachent pas leurs desseins sauvages, dignes des hommes et des temps les plus barbares.

Quel prétexte, quelle occasion a jamais pu exciter ces nouvelles colères, puisque Nous, astreint à vivre depuis près de cinq années dans ces murs, destitué de tout secours humain, Nous travaillons seulement à accomplir, le mieux que Nous pouvons avec de telles entraves, les graves devoirs du ministère apostolique ? Il n'est pas difficile de le comprendre. — Quand la Révolution triomphante, sous l'inspiration et l'impulsion des sectes, s'est préparée à déponil

ler le. Pontifes romains de leur domaine temporel, donné par la Providence pour la défense de leur liberté, elle a visé à atteindre la puissance suprême du Pontificat, espérant ainsi l'éteindre ou en affaiblir l'action. Par conséquent, si par la force des événements, dans des temps aussi troublés et agités, les esprits commencent à être persuadés que la Papauté est un très puissant élément d'ordre social : si quelque voix courageuse s'élève dans les assemblées publiques pour reconnaître cette grande et salataire influence du Pontificat romain : si les princes et les gouvernements émus de sentiments semblables ne dédaignent pas de renouer ou de resserrer avec Lui les liens de concorde et de paix, aussitôt on voit se rallumer les haines et se faire jour les plus injustes accusations contre le Pape, pour lui infliger le blâme et le rendre odieux aux peuples.

Par une indigne calomnie, on le désigne comme un ennemi de cette terre italienne ; de cette terre italienne qui fut l'objet de la prédilection insigne des Pontifes romains, parce qu'elle était prédestinée par Dieu à être leur Siège ; cette terre qui, grâce à eux, a conservé toujours l'unité de la foi et en a reçu de préférence les bienfaits : qui, grâce à eux, a été plus d'une fois sauvée de la fureur des barbares et des dominations ennemies : qui, grâce à eux, a vu s'accroître immensément ces splendides trésors de la science et de l'art, qui ont fait sa gloire et l'envie des autres nations. Et malgré cela, chose incroyable à dire, des fils dégénérés et ingrats portent la haine au point de considérer comme une fortune pour l'Italie les humiliations infligées à la Papauté, et ses gloires comme un malheur. Ah ! Nous le disons avec une profonde émotion et une profonde amertume : on ne saurait bien augurer des destinées d'un peuple catholique dont les espérances de bonheur et de grandeur prétendent se fonder sur la destruction ou la décadence morale du Pontificat.

Au reste, ce n'est pas pour la Papauté ni pour l'Eglise que Nous avons à craindre ; car plus Nous voyons viser directement et assaillir l'œuvre même de Dieu, plus Nous avons des motifs d'espérer dans une intervention spéciale de la Providence en notre faveur. Ce qui fortifie cette espérance, c'est le grand mystère d'amour que rappelle ce jour et les chaudes prières qui s'élèvent de toutes parts pour l'Eglise et pour Nous jusqu'au Fils de Dieu fait homme. Et Nous, préparé à tout, Nous ne cesserons jamais de pourvoir, au milieu des périls, des embûches et des menaces, aux grands intérêts de l'Eglise, d'en soutenir et d'en faire valoir les droits sacrosaints.

En ces sentiments, Nous rendons au Sacré-Collège Nos vœux, d'autant plus chauds et sincères qu'on sent plus vivement le besoin de paix et de prospérité. Veuille le Seigneur les accueillir favorablement et les gratifier de la faveur céleste : c'est pourquoi, à Vous, Monsieur le Cardinal, à tous les membres du Sacré-Collège et à tous ceux qui sont présents ici, Nous donnons du fond du cœur, comme un signe d'affection particulière, la bénédiction apostolique.

000

PUISSANCE DE SAINTE ANNE.

Nous reproduisons de la *Semaine d'Autun* le charmant trait suivant :

“ Mon petit garçon était dans un état tellement désespéré, que nous fîmes le vœu, ma femme et moi, d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, si sainte Anne nous rendait notre enfant.

“ Celui-ci ignorait nos dispositions et notre promesse. Son âge, du reste, et la gravité du mal le rendaient incapable de s'en rendre compte. Quelques jours se passent encore sans mieux et sans espoir. Enfin, dans un moment de répit, nous entendons l'enfant dire très-clairement et hautement ces simples mots : “ Sainte Anne d'Auray !... sainte Anne d'Auray !... ” Et après un instant d'hésitation, il achève

ainsi : " Non, j'aime mieux aller avec les anges. " Et à l'instant son âme s'en va au ciel.

Chacun, je crois, peut deviner mon interprétation ; chacun est capable d'en donner une pareille. Il me semble, ai-je dit, que sainte Anne nous avait exaucés ; qu'elle avait reçu de Dieu le pouvoir de nous rendre notre enfant. Mais elle a voulu l'acquiescement du petit ange ; elle lui a montré le ciel et la terre ouverte devant lui. Elle lui a dit qui elle est, la divine messagère. L'enfant redit deux fois son nom gracieux. La lumière de la vérité détermine son choix et il répond : *Non, pas la terre, j'aime mieux aller avec les anges !*

Prions donc toujours. Demandons à Dieu tous nos besoins temporels et spirituels, du temps et de l'éternité. Mais laissons lui le choix dans la manière de nous exaucer."

— 000 —

PETITES NOTES.

Le 27 décembre on a célébré la Saint-Jean, fête patronale de Monseigneur l'Evêque. A cette occasion il y a eu réunion des membres du Chapitre dont saint Jean est aussi le patron, et d'un grand nombre de curés. A part MM. les Chanoines et les prêtres de la ville, il y avait MM. A. Ladrière, M. Fournier, L. Rouleau, L. N. Bernier, A. Chouinard, P. Bouchard, des missions d'Afrique, J. O. Simard, du Séminaire de Québec, C. Gagné, A. Duval, M. Bolduc, T. Bérubé, T. Gravel, J. Amiot, Ant. Leblanc, A. Leblanc, E. Delage, P. Brillant, J. Bernier, H. Lavoie et A. Thibault.

La veille de la fête, il y a eu séances dramatique et musicale au Séminaire. Les élèves ont représenté avec un grand succès la "Malédiction," drame aux scènes variées, touchantes et d'un tragique parfois difficile à rendre. Les fréquents applaudissements d'un auditoire aussi distingué que nombreux sont la meilleure preuve de la perfection avec laquelle les élèves ont exécuté chaque partie du programme.

Le lendemain, il y a eu messe solennelle à la cathédrale, et dans l'après-midi séance dans la nouvelle bâtisse des Sœurs de la Charité. Les élèves du pensionnat et de l'orphelinat ont fait passer sous nos yeux plusieurs tableaux vivants dont les sujets étaient tirés de la vie de saint Jean et du martyr de sainte Félicité et de ses sept enfants. L'éloge de

saint Jean, les fables récitées par les petites orphelines, le chant, tout cela était charmant et exécuté à la perfection. Les résultats étonnants que les Sœurs de la Charité obtiennent des petites orphelines sont une preuve du succès qu'elles peuvent remporter dans l'éducation supérieure.

Le Rév. M. A. Prémont, prêtre du Séminaire, est allé au Cap-Chat porter secours au Rév. M. Lacasse qui est, dit-on, frappé de paralysie. Nous apprenons avec plaisir que son indisposition n'est pas aussi grave qu'on le croyait et que son état n'inspire maintenant aucune crainte.

Monsieur le curé de sainte Anne de la Pointe-au-Père est parti le 15 du courant pour les Etats-Unis. Il doit visiter les centres canadiens de l'Est. Le Rév. M. J. Rioux, qui reside à l'évêché, le remplace pendant son absence.

Le 19, il a été chanté à la cathédrale un service solennel pour le repos de l'âme du Rév. M. Michel Forgues, ancien curé de Rimouski. Monseigneur l'Evêque a fait l'absoute.

Les paroissiens de Ste. Angèle, en souvenir de leur pèlerinage de l'été dernier, ont acheté une magnifique statue de sainte Anne. La paroisse de Ste. Angèle n'est pas la seule où on ait beaucoup de dévotion à sainte Anne; nous pouvons mentionner enfreautres celle des Trois-Pistoles où il a été vendu pour plus de cinquante piastres de billets d'affiliation et celle de Matane qui compte au-delà de cent abonnés au *Bulletin*.

Dimanche dernier le 2 a eu lieu à Halifax le sacre de Mgr. O'Brien. Mgr. Fabre, évêque de Montréal, a été le prélat consécrateur.

La santé du Saint-Père ne se ressent pas des rigueurs de l'hiver. Léon XIII porte avec vaillance le poids de ses nombreuses années et le fardeau non moins pesant de sa charge apostolique. Son activité pourvoit à tous les besoins de l'Eglise universelle; rien de ce qui intéresse sa grande famille ne lui est étranger.

Sa Sainteté vient d'adresser une lettre aux évêques espagnols dans laquelle il le déclare qu'il est faux de dire que

L'Eglise est liée à un parti politique quelconque. L'Eglise plane dans une région supérieure aux passions humaines. Elle ne condamne aucune opinion respectant la religion et la justice. Léon XIII recommande aussi le respect et l'obéissance à l'autorité épiscopale.

A l'occasion de la fête de Noël, Léon XIII n'a pas oublié son peuple de la ville de Rome. Il a fait donner 150 lits complets aux pauvres et a chargé son aumônier de leur distribuer 12.000 francs.

La Russie a maintenant son ambassadeur auprès du Saint-Siège. C'est le 24 décembre que S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat, et M. de Boutenief, négociateur russe, ont signé l'acte diplomatique contenant les accords relatifs aux questions religieuses entre le Saint-Siège et l'empire russe. Les principaux résultats de ces négociations seront la nomination de nouveaux évêques aux évêchés vacants de Pologne, le rappel des évêques exilés et le pouvoir laissé aux évêques de nommer les curés.

L'Angleterre tend aussi à se rapprocher du Saint-Siège; elle vient de confier à M. Errington, député catholique au parlement anglais, une mission officielle auprès du Vatican. On annonce encore plusieurs autres conversions au catholicisme, entre autres celle de Sir Tatton Sikes et de sa femme.

Les catholiques de la Suisse viennent de remporter une grande victoire sur le gouvernement fédéral et protestant en repoussant à l'immense majorité de 316,000 voix contre 170,000 l'établissement de l'école laïque.

La France est toujours dans un état déplorable d'aveuglement et d'impiété. Dieu a frappé un grand coup en faisant disparaître presque subitement M. Léon Gambetta, le plus redoutable ennemi de l'Eglise. Les sacrilèges qui se commettent presque toutes les semaines attireront sur ce malheureux pays les plus terribles châtimens. Dans le diocèse de Paris, des malfaiteurs ont pénétré dans plusieurs églises, enfoncé la porte du tabernacle, répandu les saintes Hosties sur l'autel; ils les ont même foulées aux pieds. Dans le diocèse de Vannes, le plus cher à sainte Anne, des misérables ont pénétré dans l'église de Quiven et ont emporté

toutes les Hosties renfermées dans le Saint-Ciboire. Que peut attendre la France après de tels forfaits.

Les RR. MM. Martineau, curé de St Charles, et Bouvier, curé de Salmon Falls, décédés dans le cours du mois, appartaient à la société d'une messe.

ooo

DONS A SAINTE ANNE.

Liste de 1873.

De Ve L. Canuel, Pointe-au-Père.....	\$ 59.00
Delle Marie Roufcau "	2.00
M. Ephrem Poirier, "	6.00
M. Germain Banville, "	15.00
M. Jean Heppel, "	10.00
M. William Raymond, "	1.00
De Robert Ruest, "	0.50
MM. les Pilotes par collectes.....	27.00
Rév. M. A. Vigeant, Rimouski.....	3 50
M. Ed. Marchessault, "	5.00
M. Désiré Bégin, "	5 00
M. Samuel Allard, "	1.00
M. Magloire Derome, "	4.00
De Jules St Laurent, "	1.00
Delle Antoinette Parent, "	0.50
Delle T. Rouleau, "	1.00
De H. Dumas.....	5.00
M. Numa Lachance	2.00
M. Marcellin Heppel.....	1.00
M. Samuel Chouinard	1.00
M. F. X. Lamarre, St Valier.....	5.00

ooo

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

N. S. Père le Pape Léon XIII. Tous les pays où l'Eglise est persécutée. Mgr. l'Evêque, le clergé et les œuvres diocésaines. La Préfecture Apostolique du golfe St. Laurent; 45 malades; 32 voyageurs; 27 actions de grâces; 12 personnes menacées de perdre la vue; 28 familles; 10 jeunes gens débilités; 3 prêtres malades; 16 intentions particulières; 8 œuvres importantes; le succès d'une entreprise; tous les bienfaiteurs du pèlerinage.

Dons au Sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Perc.

Tous les dons à la chapelle de la Pointe-au-Perc
doivent être adressés ou remis au curé, le **Rév. M.**
Maj. Bolduc.

— 000 —

Renseignements utiles.

La messe du pèlerinage se dit toujours à 8 hs.

La Grand'messe du dimanche se chante à 9½ h.
et les vêpres à 2 hs.

L'honoraire d'une grand'messe est de \$3.00, celui
d'une basse messe est de 50 centins

La messe pour ceux qui ont acheté des billets
d'affiliation à l'ŒUVRE DU PÈLERINAGE DE STE ANNE
DE LA POINTE-AU-PÈRE se dit le premier lundi du
mois